

Table des matières – tome 2

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS DE 2002

INTRODUCTION : LES AVIS ET DECISIONS DE L'ART EN 2002

1^{ERE} PARTIE : BILAN DES ACTIONS TRANSVERSALES DE REGULATION EN 2002

Chapitre 1 : Les licences et les opérateurs

I. Récapitulatif des licences

- A. Licences délivrées au 31 décembre 2002 : récapitulatif des instructions pour les autorisations actuellement en vigueur**
- B. Les licences non renouvelées et/ou abrogées (à fin 2002)**

II. L'action de l'ART

Chapitre 2 : Les ressources

I. Les fréquences

A. Prospective : planification des fréquences

- 1. Conférences mondiales des radiocommunications (CMR)
- 2. Normalisation européenne (hors CMR)
- 3. Coordination des fréquences aux frontières
- 4. Actions de standardisation au niveau mondial

B. Activité de « production » : gestion des fréquences

C. Fréquences et santé

- 1. Champs électromagnétiques et santé
- 2. Aspects juridiques de l'implantation des antennes relais

D. Directive R&TTE

II. La gestion nationale du plan de numérotation

- A. Gestion opérationnelle des numéros géographiques**
- B. La portabilité des numéros**

Chapitre 3 : Les taxes et les redevances

I. Les taxes et redevances sur les fréquences mobiles

II. Les redevances sur les fréquences fixes

- A. Boucle locale radio**
- B. Satellite**
- C. Montant global des redevances**

III. Redevances sur la numérotation

IV. Total des taxes et redevances

Chapitre 4 : Le service universel

I. Le coût du service universel

- A. Les principes**
- B. Le rôle de l'ART dans l'évaluation du coût du service universel**
- C. Le financement du service universel**

II. L'évaluation du coût du service universel pour les années 1997-2002

- A. Les règles de calcul contestées**
- B. La prise en compte des griefs de la Cour de Justice des Communautés Européennes**
- C. Les avantages immatériels**
 - 1. La reconnaissance de la marque
 - 2. La couverture universelle dans la zone d'exploitation ubiquitaire
 - 3. La valeur de certains clients (effet lié au cycle de vie)
 - 4. Avantage marketing lié à l'accès aux données relatives à l'utilisation du téléphone
 - 5. Les modalités d'imputation des avantages immatériels sur chacune des composantes

D. Tableaux récapitulatifs

III. Les modifications du cadre législatif et réglementaire

- A. Le décret sur le financement du service universel**
- B. Les dispositions relatives au service universel dans le projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique (LEN)**

IV. Les différends relatifs au service universel devant le Conseil d'État

- A. Les recours de Tiscali**
- B. Les autres recours**

Chapitre 5 : La désignation des opérateurs puissants

I. Les marchés examinés et la méthode utilisée...

II. Les différents marchés

- A. Les marchés de la téléphonie fixe et des liaisons louées**
- B. Le marché de la téléphonie mobile**
- C. Le marché de l'interconnexion**

III. Les obligations des opérateurs

- A. Obligations incombant aux opérateurs puissants de téléphonie fixe et des liaisons louées**
- B. Obligations incombant aux opérateurs puissants sur le marché de la téléphonie mobile**
- C. Obligations incombant aux opérateurs puissants sur le marché de l'interconnexion**
- D. Obligations incombant à tous les opérateurs puissants**

Chapitre 6 : Le contrôle tarifaire de France Télécom en 2002

- I. Les avis sur les décisions tarifaires individuelles**
- II. La répartition des avis**
- III. Bilan sur la période 1997/2002**

Chapitre 7 : La régulation et les consommateurs

- I. L'information du consommateur**
- II. Bilan statistique**
- III. Bilan par marchés**
- IV. Les autres actions**

Chapitre 8 : L'action internationale de l'ART

I. Les relations internationales

A. L'Union européenne

1. Adoption du nouveau cadre réglementaire et premiers textes d'application
2. Mise en place de comités et groupes auprès de la Commission
3. Le groupe des régulateurs indépendants (GRI)
4. 8^{ème} rapport de la Commission sur la transposition des directives

B. Les relations avec les institutions internationales

1. L'Union Internationale des Télécommunications (UIT)
2. La Conférence Européenne des administrations des Postes et Télécommunications (CEPT)
3. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
4. L'European Telecommunications Standards Institute (ETSI)

C. la coopération internationale

1. La coopération bilatérale
2. Les relations avec les pays de l'OCDE
3. La coopération multilatérale
4. Le Symposium International sur le Développement de la régulation au sein de l'Espace Francophone

II. L'interconnexion internationale

A. Evolutions des systèmes de rémunération

1. Pression à la baisse des prix
2. L'arrivée de nouveaux systèmes de règlement liés à Internet

B. Les conséquences de ces évolutions

1. Sur les reversements
2. Sur les pays en développement
3. Sur les négociations internationales

Chapitre 9 : La normalisation

I. Régulation et normalisation

A. La normalisation, un « outil » moderne pour la régulation

B. Une indispensable cohérence entre la normalisation et la régulation

C. La normalisation, un « révélateur » des tendances sur le long terme

II. La place de l'ART dans la normalisation

A. L'UIT-T

1. La participation directe aux travaux
2. La participation aux organes de décision de l'UIT-T
3. L'animation du Comité français pour la coordination de la normalisation à l'UIT (CFCT-UIT)

B. L'ETSI

1. Une présence dans les instances stratégiques
2. Une présence au cas par cas dans les comités techniques

C. Les autres instances : GIN et observatoire des forums

2^{EME} PARTIE : LA REGULATION SUR LES DIFFERENTS MARCHES

Chapitre 1 : Le téléphone fixe

- I. Le marché**
- II. L'action de l'ART**
 - A. Les avis tarifaires**
 - 1. Les abonnements téléphoniques et l'accès au réseau téléphonique
 - 2. Les offres forfaitaires et les promotions tarifaires sur les forfaits
 - 3. Les offres aux entreprises
 - 4. Les offres innovantes
 - B. Le catalogue d'interconnexion téléphonique**
 - 1. L'interconnexion avec France Télécom : un chiffre d'affaires de plus de un milliard d'euros
 - 2. L'approbation du catalogue d'interconnexion

Chapitre 2 : Autres services

- I. Le marché**
 - A. Les services avancés**
 - B. Les services de renseignements**
 - C. Vente, location et maintenance des terminaux**
- II. L'action de l'ART**
 - A. Les avis tarifaires**
 - B. Les règlements de différends**
 - C. Avis au Conseil de la concurrence**

Chapitre 3 : Les mobiles

- I. Les évolutions récentes du marché**
 - A. Le marché global**
 - B. L'arrivée des services de données sur les mobiles**
 - C. L'évolution du CA et des volumes**
- II. L'action de l'ART**
 - A. Le GSM**
 - 1. Les opérateurs puissants
 - 2. Les appels fixes vers mobiles/terminaisons d'appels/avis tarifaires
 - 3. La facturation à la seconde (avis au Conseil de la concurrence)
 - 4. La qualité du service
 - 5. La couverture mobile
 - 6. Les brouilleurs dans les salles de spectacle
 - 7. Les opérateurs mobiles virtuels (MVNO)
 - 8. Les mobiles dans les DOM
 - B. La troisième génération**
 - 1. Le second appel à candidature UMTS
 - 2. L'UMTS dans les DOM
 - C. Les satellites**
 - D. La radiomessagerie**

Chapitre 4 : Internet

I. Introduction

II. Internet bas débit

A. Le marché

B. L'évolution des prix

C. L'action de l'ART

1. L'impact de l'IFI
2. La facturation pour compte de tiers : le différend Free/France Télécom

III. L'Internet haut débit

A. Les chiffres du marché

B. Les différents modes d'accès

1. Les technologies filaires
 - a) Le DSL
 - b) Le câble
 - c) La fibre optique
2. Les technologies sans fil
 - a) Le satellite
 - b) La BLR
 - c) Les RLAN - WiFi
3. L'Internet mobile

C. Le dégroupage

1. Définitions et marché
2. Le tableau de bord du dégroupage en 2002

D. L'action de l'ART

1. La concurrence sur le marché de l'ADSL : les avis au Conseil de la concurrence
 - a) Les conditions de commercialisation de l'offre de FT
 - La décision T-Online
 - La décision LibertySurf
 - b) Le marché des modems
 - La décision Olitec
2. L'amélioration de certaines conditions techniques et tarifaires du dégroupage : le différend LD Com/France Télécom
3. L'ART modifie l'offre de référence de France Télécom
4. La baisse des prix des offres (options 3 et 5) de France Télécom : les avis tarifaires
5. L'offre intermédiaire ADSL Connect ATM : le différend LD Com/France Télécom
6. Le travail en partenariat

E. L'évolution des prix de l'ADSL grand public

Chapitre 5 : Les marchés intermédiaires

I. Le marché

A. L'interconnexion

1. L'interconnexion des opérateurs fixes
2. L'interconnexion des opérateurs mobiles
3. L'interconnexion du trafic d'accès à Internet
4. L'ensemble des services d'interconnexion

B. Les liaisons louées et le transport de données

II. L'action de l'ART

A. L'inscription d'une offre au catalogue d'interconnexion

B. Le différend MFS Communications c/ France Télécom

- C. Le catalogue d'interconnexion
 - 1. Les liaisons louées partielles
 - 2. Les liaisons d'aboutement
- D. Les avis tarifaires

Chapitre 6 : Les réseaux indépendants

- I. Statistiques et définitions
- II. Les autorisations de réseaux L. 33-2
- III. Les autorisations de réseaux L. 33-3
- IV. L'action de l'ART
- V. L'appel à commentaires Dolphin

Chapitre 7 : Les équipements terminaux

- I. Les principales dispositions de la directive R&TTE
- II. Les activités relevant de la responsabilité de l'ART

3^{EME} PARTIE : METHODE ET MOYENS DE L'ART

Chapitre 1 : Communication et concertation

- I. La communication
 - A. le site Internet www.art-telecom.fr
 - B. La lettre de l'Autorité
 - C. Les entretiens de l'ART
 - D. La documentation
- II. La concertation
 - A. La Commission consultative des réseaux et services de télécommunications (CCRST)
 - B. La Commission consultative des radiocommunications (CCR)
 - C. Le Comité de l'interconnexion
- III. Les enquêtes et études externes

Chapitre 2 : Les moyens de l'ART

- I. Le budget
 - A. Les moyens budgétaires
 - B. Les emplois budgétaires
 - C. Les recettes propres
- II. Les recettes prélevées pour le compte de l'Etat
- III. Les ressources humaines
 - A. L'évolution des effectifs de l'Autorité
 - B. La formation professionnelle et les colloques
 - C. Les relations sociales
 - D. Organisation de l'Autorité
- IV. Les moyens informatiques et logistiques

4^{ème} Partie : LES MODIFICATIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- I. Le décret du 8 novembre 2002**
 - A. L'instauration de délais pour la mise en œuvre de la procédure de sanction**
 - B. La prise en compte de l'existence de listes d'opérateurs puissants différenciés**
 - C. La prise en compte des nouvelles dispositions concernant le contrôle des cahiers des charges**
 - D. La modifications des conditions matérielles d'utilisation des liaisons louées**
- II. La loi sur la sécurité intérieure**
- III. La loi d'orientation et de programmation pour la Justice**